

30^e anniversaire

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol. XXX, numéro 4

Hiver 2010-2011



Maison Gourdeau (circa 1677)
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
(Photo : Jean-François Savard)



JOYEUSES FÊTES !

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron

Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborateurs: Réal Béland, Andrée Bossé, Roger Chouinard, Yolande Gingras, Vicky Hamel, Michel Lessard, Monique Marceau, Philippe Gariepy, Claire Pageau
Crédits photographiques:
Chantal Beauregard, Réal Béland, Denis Desmarais, Vicky Hamel, Agathe Lafortune, Jean-Paul Martel, MRC de l'Île d'Orléans, Jean-François Savard

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune

Infographie : Michel Dubé

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes* du Québec (APMAQ).
Publiée à chaque trimestre depuis 1982,

La Lucarne se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq:
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

L'APMAQ A 30 ANS !

Pour célébrer ses 30 ans, l'APMAQ s'est refait une beauté. À vous, chères lectrices et chers lecteurs, de nous dire ce que vous en pensez. Il y aurait une belle histoire à raconter sur la façon artisanale de fabriquer *La Lucarne* au début, alors modeste mais fort efficace bulletin de liaison entre les membres. Thérèse Romer a laissé aux archives quelques cartons de maquettes ayant servi au montage de *La Lucarne* de cette époque. Elle travaillait, nous a-t-elle raconté, sur sa table de salon ou dans le bureau de l'entrée de la maison Sauvé-Chénier, maison située à Saint-Eustache au milieu de jardins magnifiques créés et mis en valeur par elle-même avec l'aide de bonnes collaboratrices. Des lieux fondateurs pour l'APMAQ que ses membres ont eu le plaisir de visiter quelques fois. *La Lucarne* reste artisanale dans la mesure où ce sont des bénévoles qui la fabriquent mais elle est informatisée depuis... l'arrivée de Pauline Amesse (1985), graphiste et membre du Conseil aux multiples fonctions (1985-1999). Aidée de sa famille, de son fils Grégoire en particulier qui dessina plusieurs maisons anciennes publiées en page couverture de *La Lucarne*, Pauline a produit de magnifiques numéros de *La Lucarne*. Aujourd'hui s'ajoute au patron de base seulement un peu de couleur...

Façon bien succincte mais essentielle d'évoquer l'histoire de l'APMAQ, voici une liste de ses présidentes et présidents depuis les trente dernières années.

Thérèse Romer et Carole Sylvestre Desroches
constituent un conseil provisoire : 1980-1982
Madeleine Gobeil-Trudeau : 1982-1983
Gaston Laurion : 1983-1984
Madeleine Rolland : 1984
Conrad Cliche : 1985-1988
Normand Talbot : 1989-1990
Gilbert Gardner : 1990-1991
Jean-Pierre Boivin : 1991-1993
Clément Locat : 1993-1999
Anita Caron : 1999-2008
Louis Patenaude : 2008- ...



EN COUVERTURE

La maison Gourdeau est un des joyaux du patrimoine rural de l'île-d'Orléans. Elle est bien représentative de l'architecture de la fin du Régime français. Très célébrée, très photographiée, cette maison est située au sommet d'un plateau dans un remarquable décor fait d'arbres et d'étangs.

• L'APMAQ a 30 ans. Liste des présidentes et présidents (1980-2010)	2	• L'île d'Orléans. Un pays de sens. Texte : Michel Lessard.	13
• Plan d'action 2010 -2011. Vers les régions.	3	• Courrier des membres	17
• L'APMAQ peut-elle faire davantage dans la sauvegarde du patrimoine ?	4	• La maison Nadon	18
• Décision prise en assemblée générale. / Noël s'en vient. Faites un cadeau.	5	• Ma bibliothèque	20
• Le groupe-conseil recrute d'autres conseillers.	5	• Fondation maisons anciennes du Québec	20
• Une 3 ^e vague vague de préservation et de mise en valeur du patrimoine s'impose.	6	• Visites du Vieux-Boucherville, de Contrecoeur et de Sainte-Claire de Bellechasse.	21
• Le temps des récompenses est arrivé.	8	• Merci à Marie Ferland-Gagnon.	21
• Les prix 2010 de L'APMAQ.	9	• En bref...	22
• Congrès et visites à l'île d'Orléans. Impressions, suggestions, témoignages	10	• Petites annonces	24
• Sauvegarde. Appel du Regroupement pour la protection de l'île d'Orléans	12	• Appel de candidatures. Prix de l'APMAQ 2011.	28
• Sauvegarde. Une église et ses orgues en péril.	12		

Convention de la poste publication 40920008
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

Louis Patenaude

Lors de son congrès tenu à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en septembre dernier, l'Assemblée annuelle de l'APMAQ a adopté, comme chaque année, un plan d'action. À la différence des années passées, l'Assemblée générale a adopté, en plus du plan d'action, une décision. (Voir encadré, p.5) Celle-ci est basée sur les réponses des membres au questionnaire visant à doter l'APMAQ d'une perspective sur un avenir plus lointain (cf. p.4). Le plan d'action 2010-2011 doit tenir compte de ces voies d'avenir et ainsi s'inscrire dans une vision prospective s'étalant bien au-delà d'une année.

Certaines des activités prévues par le plan prolongent des efforts entrepris il y a maintenant plusieurs années. Tel est le cas de l'obtention d'un formulaire d'assurance-habitation spécifique aux maisons anciennes. À ce propos, des rencontres avec le Bureau d'assurances du Canada figurent au programme de l'année à venir. Pour d'autres, entreprises récemment, comme le Groupe-conseil et le blogue, le Conseil d'administration s'emploiera à leur faire atteindre leur vitesse de croisière. Le Groupe-conseil, qui a pour mission de mettre en rapport les membres en quête d'information avec d'autres membres désireux de les faire bénéficier de leur expérience, n'a été qu'ébauché. Ce service est au cœur du mandat de l'APMAQ et existe de façon informelle depuis les débuts de l'Association; il s'agit maintenant de le rationaliser en recrutant le plus grand nombre possible de conseillers et en tenant un compte précis des interventions et de leur nature.

Dans le contexte de nos efforts en vue de développer notre site web, on pourra envisager de créer une rubrique consacrée au patrimoine menacé et aux mesures à prendre. La participation des membres à partir de leurs régions respectives est à cet égard essentielle.

Des démonstrations en atelier prendront la suite en 2010-2011 de celles que l'APMAQ a organisées à Montréal et plus récemment à Québec. On ne prétend aucunement, par des sessions de quelques heures, transmettre un savoir théorique et une habileté manuelle qui sont le fruit d'une vie de travail. Le but de ces activités est, depuis le début, de permettre aux propriétaires qui entreprennent une restauration, d'acquérir une conscience plus aiguë de la complexité de ce travail. Ils seront ainsi mieux en mesure de faire des choix judicieux et d'être plus aguerris face aux produits offerts dans le commerce.

Nous faisons appel pour ces conférences en atelier à des professionnels des différents métiers liés à la restauration. C'est pourquoi la collaboration des écoles spécialisées dans les métiers de la construction est ici vitale. Au cours de la prochaine année, l'APMAQ tentera de regrouper ces démonstrations en atelier dans un ensemble structuré plutôt que d'en faire des activités ponctuelles comme cela a été le cas jusqu'à maintenant.

Les questions administratives tiennent une grande place dans le plan d'action de la prochaine année. En effet, l'APMAQ a atteint un point dans son évolution où elle sent le besoin, compte tenu des limites du bénévolat, de se doter d'une permanence administrative par l'adjonction d'une ressource humaine au moins à mi-temps. Cette ressource se révélerait particulièrement précieuse en ce qui touche la coordination du blogue de même que du Groupe-conseil. Pour ce faire, notre association doit chercher à augmenter ses revenus. À cet égard, différentes voies s'offrent à elle. Une hausse de la cotisation versée par les membres, laquelle est au même niveau depuis de nombreuses années, est à considérer. Les réponses des membres autant aux questionnaires sur l'avenir de l'APMAQ qu'à celui portant sur le membership nous révèlent qu'une majorité des répondants serait favorable à une telle mesure. La question mérite réflexion et nos comités du membership et du financement y penseront de façon concertée. D'autres possibilités ne sont pas à écarter, comme l'organisation d'un plus grand nombre d'activités et l'appel, par l'entremise d'un spécialiste en levée de fonds, à la générosité de grandes firmes qui ont un intérêt pour le patrimoine.

Quoi qu'il en soit, on devra garder à l'esprit le souci d'assurer au plus grand nombre possible de membres l'accès à l'APMAQ et à ses activités tout en se rapprochant autant que faire se peut de l'autofinancement. Le défi est de taille et toute suggestion à cet égard sera la bienvenue.

Pour donner suite au souhait exprimé par les membres dans le cadre des questionnaires mentionnés ci-haut, on tentera au cours de l'année qui vient de favoriser le travail avec les régions. On s'efforcera de mieux connaître l'activité patrimoniale, succès, périls et pertes, dans les régions. Pour cela, la collaboration dynamique des membres nous est nécessaire. Ce sont eux qui peuvent nous alimenter à cet égard.

Je veux donc clore en réitérant l'appel que j'ai lancé lors de l'Assemblée générale afin que les membres nous informent de l'action patrimoniale qu'eux-mêmes mènent dans leur région, qu'ils nous signalent les occasions de collaboration à des activités comme des conférences, des ateliers ou des interventions d'autres sortes et enfin, qu'ils nous alertent dans les cas où le patrimoine est en péril. *La Lucarne* reflétera dans ses pages ces différentes situations. Selon les cas et dans la mesure de ses moyens, l'APMAQ tentera d'y apporter des réponses.

L'APMAQ PEUT-ELLE FAIRE DAVANTAGE DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ?

Résultats du questionnaire adressé aux membres sur l'avenir de l'APMAQ

Philippe Gariépy

Lors du dernier congrès de l'Île d'Orléans l'urbaniste bien connu Gérard Beaudet nous a donné à réfléchir sur les actions de sauvegarde du patrimoine bâti au Québec durant les trente dernières années. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire. L'APMAQ a un rôle à jouer au plan national. Peut-elle en faire davantage ? Peut-elle s'organiser pour exercer une influence accrue au plan régional dans la sauvegarde du patrimoine ? L'Association a-t-elle les moyens d'aller plus loin ? Les résultats de la compilation du sondage de l'été dernier auquel ont répondu 150 membres peuvent nous aider à répondre à ces questions. Jetons un coup d'œil sur la perception des répondants en rapport avec les services, les activités, les priorités et le rôle de l'association face au patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire québécois.

Activités et services jugés les plus importants

Les membres de l'APMAQ accordent une très grande importance à la publication de *La Lucarne* et à la mise en service de son **site sur internet**. Dans ces deux cas, tout en se déclarant plutôt satisfaits des formules actuelles, on n'en souhaite pas moins des améliorations notables au plan de l'information et de la présentation graphique. Dans l'ensemble, les membres souhaitent une plus grande diffusion d'information sur le patrimoine de même qu'une visibilité accrue de l'association sur la place publique et dans les médias de masse.

Les activités et les services en rapport avec la **restauration et la sauvegarde** viennent en seconde place aux yeux des membres qui ont répondu au questionnaire. Ils prennent les formes suivantes : production de fiches techniques, groupe conseil sur la restauration, ateliers de démonstration, appuis aux efforts locaux de sauvegarde, publication d'un guide ressources, organisation de visites régionales, collaboration avec divers regroupements, tenue enfin de conférences sur le patrimoine bâti.

En ce qui concerne la **sauvegarde proprement dite**, il faut souligner que 80% des répondants souhaitent que l'APMAQ soutienne davantage les groupes de citoyens soucieux de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine en s'appuyant notamment sur ses membres en région. Le tout pourrait prendre forme de façon systématique à la suite de colloques ou d'ateliers sur les expériences de sauvegarde ayant particulièrement réussi.

Viennent en troisième lieu dans l'appréciation des membres : les mémoires et activités de représentation auprès du gouvernement, la tenue du congrès annuel et le dossier des assurances. En quatrième place, enfin, on retrouve l'édition d'un bottin des membres et la remise annuelle des deux prix de l'APMAQ.

Nouvelles priorités pour l'APMAQ et ressources financières

Sous ce chapitre, les membres qui ont répondu au questionnaire privilégient un **premier bloc de priorités**. Prônant une présence accrue de l'APMAQ dans les médias et sur la place publique, ils souhaitent des représentations soutenues auprès des gouvernements. Devraient également être menées des interventions touchant la mise en œuvre d'une formation de qualité en rapport avec les techniques et les métiers traditionnels en vue de l'émergence d'une main-d'œuvre compétente et

reconnue. Des appuis devraient être assurés aux regroupements locaux et régionaux aux prises avec de trop nombreuses démolitions. L'APMAQ doit enfin se doter d'un secrétariat permanent.

Un **second bloc d'activités ou de services** est aussi privilégié par les membres. Il comprend l'aide aux jeunes propriétaires de maisons anciennes, l'établissement de liens avec des organismes dont la mission ressemble à celle de l'APMAQ et le dossier des assurances.

L'APMAQ, à première vue, doit en faire davantage selon les répondants au questionnaire. Mais avec quelles ressources ? Notamment avec quelles **ressources financières** ? On propose en premier lieu l'augmentation de la cotisation annuelle. Suit une série de propositions en rapport avec la vente de services ou de productions de l'APMAQ. On mentionne aussi la recherche de financement public accolé à des projets spécifiques de même que la contribution de mécènes, d'hommes et de femmes d'affaires dans un cadre qui reste à définir.

Rôle accru de l'APMAQ dans la promotion du patrimoine

Dans l'ensemble, la recherche ne dénote pas d'insatisfaction majeure à l'endroit de l'APMAQ. Elle fournit d'abord un tableau des activités et des services considérés comme importants pour les membres tout en mettant de l'avant un certain nombre d'améliorations autour de l'information et de la visibilité de l'organisme.

Le chapitre sur les nouvelles priorités accorde toujours de l'importance aux activités en rapport avec la restauration et la mise en valeur du patrimoine. Le maintien d'une main-d'œuvre compétente et reconnue demeure une priorité de même qu'un support accru en lien avec la sauvegarde en région.

L'addition de ressources financières pour mener à bien ces priorités demeure cependant un préalable. À l'heure actuelle, les ressources de l'Association sont limitées et déjà affectées. L'apport des pouvoirs publics étant également limité, il faudra inventer, trouver du financement additionnel, compter beaucoup et toujours sur l'apport des membres ainsi que sur le bénévolat.

- Les intéressés peuvent se procurer au secrétariat de l'APMAQ le document complet de la recherche. Il s'intitule *Le présent et l'avenir de l'APMAQ, août 2010*.
- Courriel : apmaq@globetrotter.net
- Tél. : (514) 528-8444
- Ils peuvent également l'obtenir en pointant philg@aci.ca qui est mon adresse courriel.



DÉCISION PRISE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Congrès tenu à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

12 septembre 2010

À l'occasion du 30^e anniversaire de l'Association, sur la base des réponses fournies par les membres dans le cadre du questionnaire qui leur a été soumis au cours de l'année 2010 et tout en tenant compte de ses ressources financières, l'Assemblée générale de l'APMAQ a adopté les axes d'action suivants :

1. La publication et l'amélioration de la revue *La Lucarne*;
2. Le maintien, la mise à jour et l'amélioration du site web;
3. Les activités liées à la conservation et à la restauration du patrimoine en collaboration notamment avec les régions;
4. L'accroissement de la visibilité de l'APMAQ sur la place publique et dans les médias;
5. Les activités reliées à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine en lien avec les régions;
6. Les représentations auprès des gouvernements;
7. La formation aux techniques traditionnelles et l'émergence d'une main-d'œuvre compétente;
8. Le maintien d'un secrétariat permanent;
9. L'accroissement des revenus et le recherche de financement;
10. L'élargissement du membership.



Philippe Gariépy a fondé Patrimoine en tête pour la protection du patrimoine lavallois. On le voit, ici, boul. Lévesque, devant l'ancien hôtel *Les écores* aujourd'hui abandonné.

Le Groupe-conseil de l'APMAQ recrute d'autres conseillers

L'entraide entre les membres est une valeur qu'il faut privilégier et même intensifier. C'est dans ce but qu'un groupe-conseil a été constitué en 2010 (cf. *La Lucarne*, printemps 2010). À ce jour, dix (10) demandes ont été traitées provenant de différentes régions du Québec. Le territoire à couvrir est vaste; il serait donc souhaitable d'avoir d'autres ressources-conseil pouvant répondre aux personnes qui sollicitent un avis relié au domaine de la restauration d'un bâtiment ancien. Si vous vous voulez faire partie de ce groupe, je vous invite à me contacter.

Réal Béland : drbeland@sympatico.ca

Tél.: 450. 662-2949

Noël s'en vient...



**Faites un cadeau !
Offrez un abonnement**

à
La Lucarne.

Vous trouvez dans le présent numéro de LA LUCARNE un dépliant de l'APMAQ et un formulaire d'adhésion.

Chaque membre est invité à l'utiliser pour recruter un adhérent ou offrir un *abonnement cadeau à La Lucarne.*

Tous ensemble, doublons nos effectifs !

Les membres du conseil d'administration 2010-2011

Louis Patenaude, président (514) 845-5915
Philippe Gariépy, vice-président (450) 661-5236
Réal Béland, trésorier (450) 661-2949
Andrée Bossé, secrétaire du Conseil (514) 512-3854
Marie-Lise Brunel, secrétaire-régistrare (514) 849-9669
Monik Grenier, conseillère (450) 887-7572
Monique Marceau, conseillère (819) 562-7166
Antonio Thibault, conseiller (418) 656-1156

UNE 3^{ÈME} VAGUE DE PRÉSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE S'IMPOSE

Philippe Gariépy

On est en train, dans la foulée des investissements tous azimuts actuels, de sacrifier le pays réel afin de s'en payer un nouveau plus tard. C'est par ces mots que se termine la causerie du professeur Gérard Beudet de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal lors du dernier congrès de l'APMAQ tenu à l'Île d'Orléans au mois de septembre dernier. M. Beudet rejoint ainsi un autre spécialiste du patrimoine québécois, l'architecte Roger Chouinard qui, au même congrès, se demandera qui des tenants de la rupture ou de la continuité l'emporteront dans le domaine de l'environnement patrimonial.

Continuité et rupture à l'Île d'Orléans

Lors du congrès, diapositives à l'appui, M. Roger Chouinard, architecte conseil à la MRC de l'Île d'Orléans, a brossé un tableau des politiques et des efforts menés dans l'Île en vue de la préservation et de la mise en valeur de son patrimoine architectural. Il a décrit l'évolution et les transformations de la maison ancestrale sur l'Île du régime français aux années 1940. C'est à cette époque, soit vers

1945, qu'apparaît une **première rupture** au plan architectural avec l'apparition, entre autres, de l'automobile, du bungalow de type américain, des techniques de construction mieux adaptées et de l'invention des nouveaux matériaux qui recouvriront bon nombre de nos résidences ancestrales situées aux abords de nos villages et de nos villes.

Dans la **ligne de la continuité** par contre, les années 1970 verront apparaître les efforts de restauration de maisons anciennes, d'intégration de bâtiments de facture plus moderne et de construction de résidences inspirées des maisons traditionnelles d'autrefois.

Au cours des années 2000, pourtant, une **nouvelle rupture** se fait jour. Les entrepreneurs de tout acabit deviennent plus avides

de terrains. Les nouveaux investissements pleuvent sur le territoire. L'esprit entrepreneurial, caractéristique des nouvelles élites politiques, explose et exacerbe les rivalités entre municipalités. La culture commune se transforme, sous l'impact des nouvelles technologies et d'internet. L'influence américaine est plus forte que jamais dans tous les domaines dont celui du bâtiment. Le paysage d'ensemble de l'Île risque donc de pâtir de tous ces stimuli et de toutes ces influences. Encore une fois, l'État, représentant de la volonté populaire, devra se manifester comme dans les années 1970. Selon M. Chouinard, il ne faut pas perdre de vue que les bâtiments d'aujourd'hui annoncent le patrimoine de demain. De nouveaux efforts de préservation et d'adaptation s'imposent alors dans une **optique de continuité**.

Préservation et mise en valeur à l'échelle du Québec

Plus radical que son collègue de Québec, Gérard Beudet croit que les autorités en place et les promoteurs sacrifient le pays réel sans égard pour la protection du patrimoine environnemental et

bâti. L'anarchie autour du gaz de schiste en est un bel exemple. Il en est de même de l'approche autour de la protection du patrimoine religieux. Selon le conférencier, depuis des années, l'État a toute la peine du monde à adopter pour toutes les régions du Québec une politique du patrimoine qui ait des dents et des stimulants fiscaux.

Pourtant, de dire M. Beudet, beaucoup d'efforts ont été faits au cours des trente dernières années en vue de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine. Il cite la Loi

des biens culturels de 1972, laquelle est en voie de révision en vue de la promulgation d'ici peu de temps d'une nouvelle loi plus efficace. Ce type de loi supporte toujours un cadre et une vision qui inspirent des interventions et des gestes positifs de la part des citoyens éclairés ainsi que des serviteurs de l'État char-



Bardeau de cèdre, pierre et crépi.
(Crédits photo. : MRC de l'île d'Orléans)

gés de la sauvegarde du patrimoine. À partir des années 1970, un mouvement important s'est constitué en vue de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine. Et de rappeler tous les efforts autour du vieux Québec, du centre-ville de Montréal mis à mal par l'administration Drapeau et des actions d'Héritage-Montréal, de l'achat de l'Île-des-Moulins et de la reconfiguration d'anciens villages comme Terrebonne, Laprairie, des actions en vue du sauvetage de la Pulperie de Chicoutimi, pour ne nommer que ces interventions.

Au milieu des années 1980, l'État central se désengage quelque peu tout en promulguant la Loi sur l'aménagement du territoire et de l'urbanisme invitant de ce fait les MRC à occuper tout le terrain patrimonial. L'une après l'autre, celles-ci se donnent des politiques de la culture et du patrimoine. Elles établissent une réglementation, exigent de plus en plus des plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) tout en s'engageant dans des macro-inventaires. C'est également l'époque de *Rues principales* et de la revitalisation des centres ville. Commence également un début de sauvegarde du patrimoine industriel à Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières en même temps qu'on met sur pied l'AQPI. Débutent les opérations de recyclage dans le Vieux-Montréal, au canal Lachine, à Magog et Sherbrooke. L'UNESCO va même jusqu'à déclarer le Vieux-Québec comme partie intégrante du patrimoine culturel mondial.



Arbres et arbustes montent la garde.
(Crédits photo. : MRC de l'Île d'Orléans)

murales, ses parcs et sa rue Wellington. Des interventions sont menées dans les autres régions comme sur la Côte-du-Sud avec Ruralys et un peu partout ailleurs sur l'ensemble du territoire. Cette vague d'interventions patrimoniales soulève une effervescence qui se traduit par des colloques et des publications diversifiées. La télévision et les chroniques spécialisées des journaux s'en mêlent également.



Elle mériterait bien un prix cette maison !
(Crédits photo. : MRC de l'Île d'Orléans)

Sacrifiera-t-on le pays réel ?

Et maintenant, depuis quelques années, il y a comme un essoufflement. Nous sommes à l'époque de l'achat de terres et de grands domaines. Les condominiums poussent comme des champignons. La tendance est au néo-modernisme. Marteaux piqueurs, pelles mécaniques, bulldozers parlent fort. Investisseurs et promoteurs semblent occuper tout le terrain. Assisterons-nous à un retour du pendule ? La nouvelle Loi du patrimoine culturel aura-t-elle une véritable portée ? Il est encore possible de ne pas laisser se dilapider le pays réel. Souhaitons que triomphe la culture de l'aménagement incluant préoccupations environnementales, préservation des paysages et du patrimoine culturel. Une troisième vague d'interventions patrimoniales s'impose.

Durant les années 1990, les PIIA se multiplient, les municipalités s'engagent peu à peu et l'on met sur pied l'Association des plus beaux villages du Québec. Les grandes villes vont de l'avant. Montréal voit poindre des lieux comme le Cours le Royer et le Centre du commerce mondial. Le vieux Port attire les foules et devient une véritable fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent. Les usines du canal Lachine se transforment en appartements. À Québec, le nouveau quartier Saint-Roch se transforme, les abords de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent sont réaménagés. Le Tré-Carré de Charlesbourg reprend vie. Trois-Rivières voit son vieux port réaménagé et son arrondissement historique transformé. Il en est de même pour Sherbrooke, ses





Chantal Beaugard, comme photographe, Jean-François Savard comme priseur, photographe et propriétaire connaisseur des beautés de l'Île et, enfin, Claire Pageau du Regroupement pour la protection de l'île d'Orléans. Ils ont apporté une aide précieuse à l'organisation du Congrès.

(Crédits photo. : Marie-Lise Brunel)

Le temps des récompenses est arrivé

Le temps des récompenses est arrivé pour Vicky Hamel et pour Marc-André Melançon. Jeunes et amoureux du patrimoine bâti, ils ont entrepris il y a 9 ans de faire revivre une vieille ruine et ils ont bien réussi. Pour voir cette restauration de près, l'équipe de PASSION / MAISONS est passée chez eux en 2009. Puis, en septembre dernier, ce fut au tour de l'APMAQ de leur décerner le prix Thérèse-Romer soulignant une contribution remarquable à la sauvegarde et la mise en valeur d'une maison — la maison Nadon située au 3905, boulevard Saint-Rose à Laval. La Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus a tenu, elle aussi, à féliciter ces jeunes propriétaires qui ont consacré dix ans de leur vie à faire renaître une petite maison du pays.

Ils ont pleinement mérité la reconnaissance des membres de l'APMAQ.



Chemin du Mitan

(Photo : Jean-Paul Martel)

Le chemin Royal ceinture toute l'île et relie ses six municipalités. Trois routes traversent l'île dans sa largeur, soit la route du Mitan, la route des Prêtres et la route des Prévost qui débouche sur le pont de l'île.

LES PRIX 2010 de L'APMAQ

Louis Patenaude

L'Association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec a décerné son prix Robert-Lionel-Séguin 2010 à Pierre Lahoud et son prix Thérèse-Romer 2010 à Vicky Hamel et à Marc-André Melançon. C'est dans le cadre de son congrès annuel tenu à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en septembre dernier que l'APMAQ a procédé à la remise des prix. Conformément aux règlements, le Conseil d'administration de l'APMAQ a formé un seul jury pour les deux prix. Le jury se composait cette année de Georges Coulombe, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin de 2009, d'Austin Reed, lauréat, avec son épouse Henriette Legault du prix Thérèse-Romer 2008 et d'Anne Carrier, architecte. (Photo en page 22)

Le prix Robert-Lionel-Séguin



Pierre Lahoud recevant le prix des mains de Louis Patenaude
Photo: Chantal Beauregard

Le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin, Pierre Lahoud, a fait preuve durant toute sa carrière d'un engagement indéfectible dans le domaine du patrimoine. Professionnel, auteur et conférencier dans ce domaine, il a témoigné d'une implication constante au sein de divers milieux et de différents organismes notamment le Ministère des Affaires culturelles, pour lequel il réalisera un inventaire architectural aérien sur une période de vingt ans. Passionné de patrimoine bâti, il conseillera aussi les autorités sur une cinquantaine de projets soumis pour l'attribution de statuts juridiques. C'est à Pierre Lahoud que l'on confie la tâche de procéder au relevé inventaire du patrimoine des communautés religieuses de la grande région de Québec. Il y travaillera de 2001 à 2004.

Il se consacra aussi à plusieurs dossiers patrimoniaux afin d'assurer la protection et la mise en valeur, notamment, le manoir Dionne à Saint-Roch-des-Aulnaies, la maison Drouin à l'Île d'Orléans et le Monastère des Augustines à Québec. Au Québec ou à l'étranger, il réalisa une cinquantaine d'expositions qui permirent à plus de 2 millions de visiteurs de découvrir sa passion pour les paysages naturels ou humanisés. Il a coréalisé, avec différents auteurs, plusieurs publications dont *Le Québec vu du ciel* (2001), ouvrage primé, *Le Québec au naturel* (2006), *la Gaspésie vue du ciel*, *Lieux de légendes et de mystères du Québec* (2009) et d'autres encore. Il est aussi l'auteur de plusieurs articles et a prononcé un grand nombre de conférences au Québec et à l'étranger.

Le prix Thérèse-Romer

L'APMAQ a remis son prix Thérèse-Romer à deux résidents de Laval, Madame Vicky Hamel et Monsieur Marc-André Melançon. Ce prix souligne la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne. Les lauréats ont fait l'acquisition de leur demeure datant du 19^{ème} siècle en 2001 alors que rien ne laissait croire qu'une magnifique maison patrimoniale se cachait sous le revêtement moderne et les rénovations. Ils ont effectué une recherche particulièrement approfondie en ce qui touche la chaîne de titres de cette maison. Comme beaucoup d'autres membres de l'APMAQ, les lauréats 2010 ont investi toute leur énergie et tous leurs loisirs dans la restauration de cette maison qui sans eux serait probablement disparue étant donné son état avancé de délabrement au moment où ils en ont fait l'acquisition. Par la qualité de la restauration qu'ils ont effectuée, ils ont su redonner à cette maison son charme d'antan et ont ainsi apporté une contribution importante au patrimoine bâti du Québec.

(Cf. chronique *Ma maison*, p. 18 et 19)



Vicky Hamel et Marc-André Melançon sont des modèles encourageants pour les jeunes propriétaires. Ils sont ici en compagnie de madame Romer.

Photo: Réal Béland

Congrès et visites à l'île d'Orléans

Impressions, suggestions et témoignages d'une nouvelle adhérente

Yolande Gingras

Il y a moins d'un an, mon mari et moi avons adhéré à l'Association des propriétaires et amis de maisons anciennes du Québec. Avec l'association, nous avons eu l'occasion de visiter des maisons anciennes à deux reprises, entre autres à l'île d'Orléans où s'est tenu le dernier congrès annuel de l'APMAQ. Très bonne idée d'y inclure ces visites; cela a pour effet d'augmenter le nombre de participants à l'assemblée générale annuelle.

Un passage à l'île d'Orléans déçoit rarement surtout si nous avons la possibilité de découvrir quelques joyaux dont l'île regorge. Occasion qui nous fut donnée les 11 et 12 septembre grâce à des membres ou amis de l'APMAQ qui servirent d'intermédiaires entre nous et les propriétaires de ces maisons anciennes.

À Sainte-Pétronille, village situé sur la pointe ouest de l'île et plus densément habité, nous avons été invités à découvrir des lieux de caractères très différents, dont une spacieuse résidence qui fut jadis très luxueuse et presque sortie d'un conte merveilleux. Elle abritait des œuvres d'art dignes des plus grands musées, de riches boiseries réalisées par des maîtres-artisans, en plus d'être dotée d'une fenestration qui offrait une superbe vue sur le fleuve. Par la suite, nous avons visité deux résidences privées dont l'une avait entièrement été rénovée au détriment de son cachet ancien à l'intérieur. Cependant, son emplacement, avec promontoire et vue sur le fleuve, nous faisait oublier que des années d'abandon avaient contraint les propriétaires actuels à procéder à des travaux majeurs. Ces gens nous ont raconté ce qu'ils savaient de l'histoire de leur maison, dont les différents occupants et d'illustres visiteurs. Un autre propriétaire nous faisait visiter son chez-lui en précisant la nature des travaux effectués pour rendre sa maison conforme aux habitudes de vie de sa petite famille; il avait eu le souci de conserver les éléments anciens tels les planchers, les murs et les boiseries.

En entrant à l'intérieur des terres, une surprise nous attendait, car en plus d'avoir accès à une superbe propriété datant du mi-

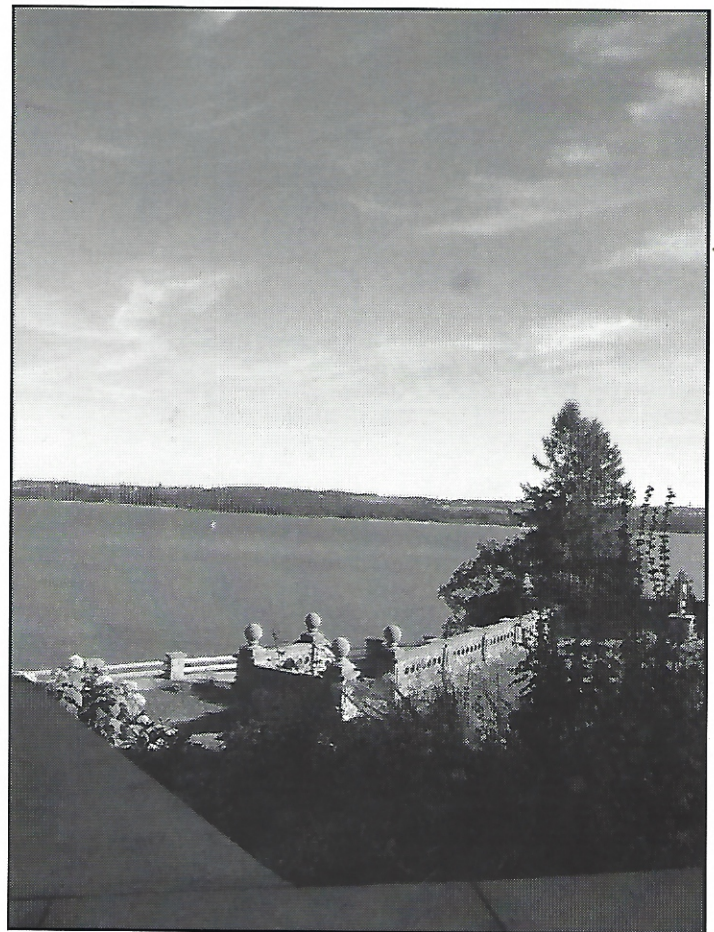
lieu du XIX^e siècle, nous avions droit à un environnement paysager luxuriant. Les propriétaires actuels jouissaient d'une maison plus que centenaire magnifiquement entourée d'arbres séculaires, où voisinait une petite maison qui sentait bon l'usure du temps. Nos hôtes, respectueux des effets des longues années sur leur maison, lui avaient laissé ses airs d'antan et la seule présence de meubles et d'objets anciens avait agréablement suffi à donner âme et chaleur à cet intérieur. (Maison Fortier, photo à gauche en bas de page)

Au deuxième jour, nous nous dirigeons vers le village de Saint-Jean situé sur le versant sud de l'île et autrement aménagé. Il était prévu de faire un arrêt à l'église du village dont l'intérieur ne manquait pas d'attraits. Nous avons eu droit à une belle description des éléments ornementaux de cet édifice religieux.

Non loin de l'église, un autre propriétaire nous attendait pour raconter à son tour le coup de foudre pour sa maison, son acquisition, les multiples travaux exécutés et les éléments qui s'ajoutèrent au cachet ancien de la résidence. Une autre visite nous



Remarquable galerie de la maison Fortier.
(Photos : Agathe Lafortune)



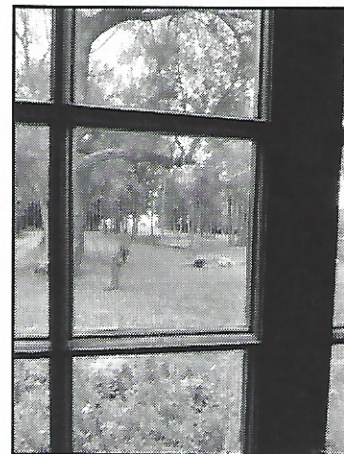
Domaine Porteous, aujourd'hui Foyer de Charité.
Sainte-Pétronille

permet de rencontrer un jeune couple passionné pour l'île d'Orléans et heureux d'y habiter enfin. Le maître et la maîtresse de maison avaient pris le temps de monter un dossier sur les rénovations apportées à leur résidence, sans oublier les diverses transformations que les nombreux occupants lui avaient fait subir dont le poids des années ne trahissait pas le charme, d'autant plus que les récents et actuels propriétaires avaient eu la préoccupation d'y redonner son allure d'antan.

Notre dernière visite ce jour-là nous transporta 300 ans en arrière. L'occasion nous est rarement donnée d'observer des techniques de construction aussi anciennes, chez l'habitant d'aujourd'hui : le foyer d'autrefois avec crémaillère, les poutres au grand jour, les planchers, la toiture, les fenêtres, rien ne manquait pour illustrer la maison rurale typique de l'arrière-fief de Beaulieu, sous le Régime français. Nos hôtes se montrèrent généreux en explications; ils racontaient leur maison comme un grand livre d'histoire. Pour les passionnés de maisons anciennes, ce fut un régal! À l'extérieur, sur la propriété, nous pouvions noter la présence d'un caveau à légumes et d'un bâtiment de ferme en pièce sur pièce qui complétaient ce décor du XVIII^e siècle.

Dans l'ensemble, des visites grandement appréciées qui permettaient d'illustrer des expressions ou termes associés à ces bâtiments anciens (vocabulaire ou lexique) ; d'imaginer nos ancêtres vivant en de tels lieux; de rompre avec un modernisme froid et éphémère. Cependant, j'aurais goûté davantage ces expériences si un guide expert nous avait accompagnés pour nous amener à

observer les caractéristiques et traits particuliers de ces maisons anciennes, en fait chez certaines d'entre elles : toitures, balcons, matériaux, intérieurs associés aux différentes époques et classes sociales. Pour moi, il ne suffit pas de franchir le seuil d'une maison ancienne pour en apprécier la construction, sa traversée du temps. Il me faut entendre raconter les rapports entre cette maison ancienne et ses habitants qui y laissèrent tant de souvenirs. Peut-être est-ce à moi d'aller voir plus loin.



La maison Gourdeau
(Photo : Jean-Paul Martel)

Il faut néanmoins être reconnaissant envers toutes les personnes qui ont travaillé à la préparation de ces visites et envers les propriétaires qui veulent bien ouvrir les portes de leur maison pour allier plaisir et partage de connaissances.



La domaine de la maison Gourdeau ouvre une fenêtre sur le Fleuve et même sur la rive sud.
(Photo : Jean-Paul Martel)

APPEL DU REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Dans le dernier numéro de *La Lucarne* (automne, p. 12), Claire Pageau invitait les membres de l'APMAQ à donner leur appui au Regroupement pour la protection de l'île d'Orléans en signant le mémoire préparé à cet effet par le Regroupement. C'est ce que vient faire à son tour Normand Gagnon, co-porte-parole avec Anne-Yvonne Jouan du Regroupement pour la protection de l'île d'Orléans. Sa lettre (cf. plus bas) est datée du 8 novembre 2010. Elle nous a été transmise par Claire Pageau, membre de l'APMAQ et du Regroupement.

« Le projet de loi sur le patrimoine culturel ne protège pas le caractère identitaire de l'Île d'Orléans.

Merci à vous tous de soutenir ce mouvement visant à faire reconnaître la nécessité de protéger non seulement l'île d'Orléans mais aussi son environnement paysager. Nous sommes, au moment d'écrire ce courriel, plus de 500 personnes à avoir donné leur accord au texte du mémoire (joint pour rappel). Il est encore possible de recruter de nouveaux signataires en incitant nos proches à se rendre sur le site <http://patrimoineculturel.acio.qc.ca/>.

Voici donc l'adresse du site sur lequel on peut signer le mémoire en ligne: <http://patrimoineculturel.acio.qc.ca/>

Nous apprenions récemment que la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Madame Christine Saint-Pierre, avait finalement accepté de procéder à des consultations générales dans le cadre de l'étude du projet de loi 82, Loi sur le patrimoine culturel. Ces consultations se dérouleront à l'intérieur du mandat confié par l'Assemblée nationale à la Commission de la Culture et de l'Éducation, vraisemblablement à partir de la mi-janvier 2011.

Notre mémoire a donc été acheminé il y a quelques jours et nous avons sollicité la Commission pour y être entendus. Une fois connues, nous vous informerons ultérieurement des dates des auditions publiques.

L'île d'Orléans marque nos vies. Elle éveille notre imaginaire par la majesté de sa nature. Qui n'a pas songé en foulant son sol aux premiers arrivants, et à tous ceux qui, à leur suite, ont vu ici naître l'espoir d'une vie meilleure? Elle ne fait pas qu'inscrire dans le temps l'Histoire d'un peuple, elle en est l'âme. C'est ce message que nous espérons transmettre à la Commission pour préserver la mémoire vivante et collective associée à l'île, au fleuve et à ses paysages.

Ensemble nous serons des *passeurs d'âme* !»

UNE ÉGLISE ET SES ORGUES EN PÉRIL

L'APMAQ appuie les actions du Comité visant sa SAUVEGARDE

Louis Patenaude

La Lucarne, dans son numéro de l'automne 2010, faisait état, sous la plume de Réjean Charbonneau *, du cas de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus dans Hochelaga-Maisonneuve (Montréal) qui est menacée de démolition et dont les orgues d'une dimension et d'une qualité exceptionnelles pourraient être déplacées. Depuis la parution de cet article, une demande de classement de l'église et de ses orgues a été présentée au Ministère de la Culture, de la Communication et de la condition féminine du Québec (MCCCFQ) et rejetée. De plus, l'archidiocèse de Montréal, propriétaire de l'église, a proposé, alors qu'il s'était engagé à ne pas donner suite à son projet de vendre l'orgue avant décembre, de le céder à la cathédrale de Québec ou à celle de Valleyfield afin de permettre la construction de logements sociaux sur le site de l'église, une fois celle-ci démolie. Une conférence de presse a été convoquée par le Comité de sauvegarde de l'église. On y a appris notamment que le coût de la démolition s'élèverait à environ \$1 000 000. et le coût de déplacement des orgues à environ \$750 000. Le Comité estime qu'avec une telle somme l'église et les orgues pourraient être conservées et être dotées d'une nouvelle fonction. On ne peut guère s'objecter à la construction de logements sociaux mais un tel projet est déjà en cours d'exécution dans le même quartier.

Des organistes ont témoigné de la difficulté de dissocier un orgue du lieu pour lequel il a été conçu. S'il est toujours possible de démanteler et de transporter les tuyaux, il faut savoir que la sonorité de l'instrument s'en trouvera altérée.

Le Comité de sauvegarde a, le 7 octobre dernier, présenté au MCCCFQ un projet qui consiste à convertir l'église en une *Place de l'orgue* qui servirait de lieu de formation musicale à l'intention des étudiants de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et du Conservatoire de musique, de salle de concert et de musée dédié aux orgues anciens. Le sous-sol pourrait être occupé par une partie de la bibliothèque de l'arrondissement. La *Fédération québécoise des Amis de l'Orgue* (FQAO) a donné un appui sans réserve à ce projet.

On rapporte que le projet aurait été accueilli positivement par la ministre, la question de son financement demeurant toutefois en suspens. L'APMAQ souhaite vivement que la société québécoise se dote d'un tel centre consacré à la musique d'orgue et que les citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve conservent ce splendide monument qu'est l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, pivot architectural et urbanistique de tout un quartier.

* Membre du Comité de sauvegarde de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

L'île d'Orléans

Un pays de sens

par Michel Lessard, historien

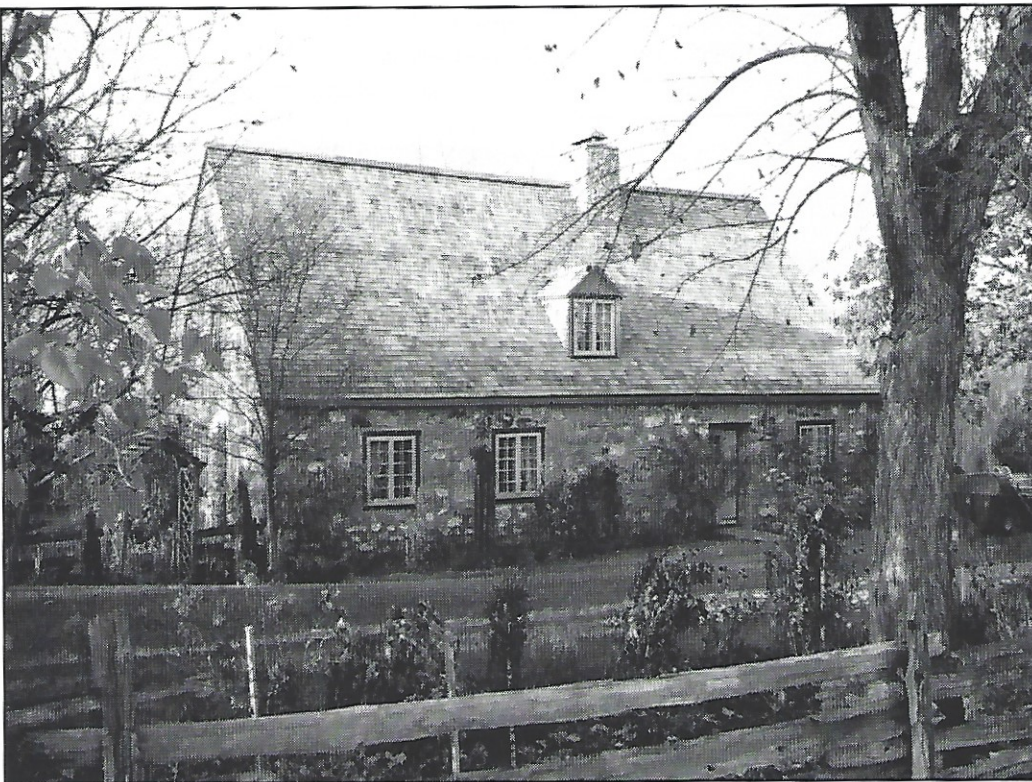
Texte rédigé à l'occasion du congrès 2010 des
Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

L'île d'Orléans, c'est un paysage, un livre d'histoire, c'est aussi un patrimoine unique en Amérique. Pour tous ceux qui la fréquentent, elle apparaît comme un pays de Cocagne, un terroir original. L'île d'Orléans affirme un pays de sens, célébré par le poète Félix Leclerc en particulier dans une émouvante chanson qui traduit l'âme enracinée de ses habitants et de ses amoureux. *Quarante-deux milles de choses tranquilles* dont on peut faire le tour à pied, à bicyclette, en voiture, en bateau, en hélicoptère comme j'en ai eu le loisir dans tous ces moyens de découverte depuis une quarantaine d'années. Mon voisin d'en face à Lévis, Pierre Létourneau, m'a raconté les humeurs du Saint-Laurent qui l'enveloppent puisqu'il a dû affronter courants et marées dans un exploit de natation de plus de quinze heures, bouclant son tour de l'île au quai de Sainte-Pétronille en 2005. L'île d'Orléans me rappelle le tournage de plusieurs films documentaires, d'émissions de

télévision, un beau livre (1996) en compagnie de toute une équipe d'ethnologues et de mon ami l'historien Pierre Lahoud. Et quels souvenirs que cette restauration pionnière de la maison Gourdeau (cf. page couverture) de Saint-Jean-de-l'île entre 1972 et 1975 ! Encore aujourd'hui, je demeure un passionné de cette terre bénie que je viens de défendre bec et ongles pendant quatre ans, avec un groupe environnemental, contre l'insensé projet de terminal méthanier Rabaska, implantation industrielle lourde prévue juste en face du beau village de Saint-Laurent, sur la côte de Bellechasse, en plein territoire agricole.

L'île d'Orléans, un paysage

L'île d'Orléans, à une dizaine de kilomètres de Québec, la capitale nationale, appartient à un paysage naturel et culturel exceptionnel. Dès le XVII^e siècle, les premiers colons français acquièrent les terres de Beauport, de la côte de Beaupré, puis débordent immédiatement dans l'île de Bacchus, comme l'a surnommée Jacques Cartier dans ses explorations du XVI^e siècle. Plus de 300 familles souches provenant de différentes provinces de France viendront y signer l'occupation agricole. Vers 1680, les terres de seigneuries sont presque toutes concédées et le cadastre s'organise en longues bandes de trois arpents de large sur chaque versant, bornant au centre cette grosse colline entourée d'eau. L'île appartient donc à un grand ensemble bleu et vert dont le Saint-Laurent sert d'anneau enchâssé par la valse des anses parfois escarpées de Bellechasse au sud, les îles inviolées de Montmagny, à l'est, le sanctuaire de Cap-Tourmente,



Mise en valeur mutuelle du paysage et du bâti.
(Crédits photo. : MRC de l'île d'Orléans)

la côte de Beaupré, au nord et, finalement, le grand bassin de Québec, à l'ouest, offrant une vue imprenable sur le cap Diamant. Partout sur l'île, l'eau est présente et jadis, plusieurs habitants entretenaient sur les berges une profitable pêche à fascine pour les récoltes généreuses de la mer.

La géographie insulaire s'est rapidement organisée en cinq villages à peu près équidistants, autant d'agglomérations dominées par l'église paroissiale crevant le paysage d'un haut clocher pointu. Autour du temple, le presbytère, la résidence curiale, l'école, le cimetière, les chapelles de processions vont affirmer l'omniprésence de la foi et du sacré, bien rappelée dans la campagne par toutes ces croix de chemin balisant les croisées de route. En 1870, on érigea un sixième village à la pointe ouest ouverte sur le bassin de Québec, dans une section moins propice à l'agriculture et qui était disponible à la villégiature naissante. Sainte-Pétronille sera détachée de la vieille paroisse de Saint-Pierre en respectant la logique historique religieuse : Pétronille étant la domestique de saint Pierre dans l'histoire primitive chrétienne.

C'est-y en France, c'est comme en France, le tour de l'Île chante Félix Leclerc. Pour celui qui s'est promené au petit matin dans les vapeurs de rosée de la campagne normande ou encore du Perche, aux alentours de Mortagne d'où sont venus les premiers colons, la fusion des atmosphères est troublante. Couleurs, textures des sols et des champs, architectures, découpes des terres, enclos, tout concourt à cet embêtement de pays, à ce mélange des espaces.



Belle toiture rouge de l'église de la paroisse de Saint-Jean-de-l'île d'Orléans.
(Photo : Agathe Lafortune)

Je n'oublierai jamais ces journées d'hélicoptère, portières retirées de l'aéronef, avec le cinéaste François Brault bien attaché, assis sur le châssis, caméra à l'épaule à valser au-dessus de ce décor, s'enfiler en rase-mottes sur les terres labourées et se soulever soudain pour découvrir l'église au cœur du village, s'approcher tout près de la maison de Dieu pour tourner autour de l'œuvre, assez près pour flatter le coq du clocher, danser comme une hirondelle s'amusant avec une feuille de papier le long des côtes en dentelle dans leur habit d'automne, surgir des terres boisées de la pointe d'Argentenay pour découvrir les bancs d'oies blanches en train de picorer la vase de l'île d'Orléans, ces mille paysages sauvages et culturels qui nous ramènent à l'origine du pays et à nos racines françaises.

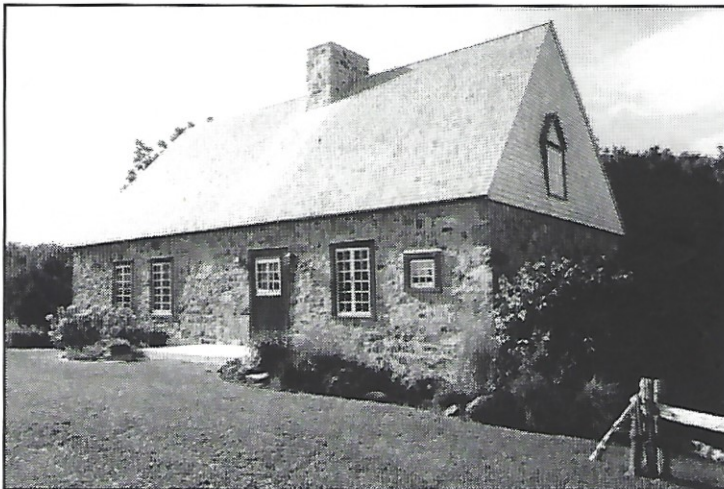
Un livre d'histoire, un cahier du patrimoine

L'île d'Orléans ne sera reliée par un pont à la terre ferme qu'en 1935. Du XVII^e siècle jusqu'à cette inauguration en grande pompe, les habitants utiliseront des barques à clin de couleurs vives, de grosses chaloupes équipées d'une voile qui profiteront du vent et du rythme quotidien des marées pour monter à Québec et revenir chez-soi afin d'écouler les produits de la terre et rapporter ce qu'un chef-lieu colonial ouvert sur le monde peut offrir comme nouveauté et raffinement. À partir du milieu du XIX^e siècle, les quais aménagés dans chaque paroisse vont permettre à des goélettes d'offrir des services de navigation plus rapides et plus sécuritaires, transformant ainsi la vieille terre française en véritable jardin de la capitale.

Maisons de bois, maisons de pierre, clochers pointus, chante le poète. L'isolement du lieu, le caractère plutôt autarcique des habitants, la générosité agricole du pays avec des terres fertiles, des pêches abondantes, des saisons de sauvagine et d'ortolans fécondes vont entretenir dans la population un rythme et un art de vivre proche de l'état de la France d'Ancien Régime. Après la Seconde Guerre mondiale, dans l'effervescence nationaliste amorcée dans l'entre-deux-guerres, l'île d'Orléans va devenir un véritable laboratoire d'études folklorique, historique et ethnographique. Marius Barbeau, Pierre-Georges Roy, Luc Lacourcière sont autant de figures de proue qui formeront des disciples méthodiques questionnant sur la langue, le conte, les us et coutumes, l'architecture, les métiers traditionnels. Des dizaines d'articles savants, de thèses, une foule de publications

émouvantes viendront donner des réponses engageantes à tout un peuple, malmené, en quête d'identité. Cette diffusion complétée par le cinéma et la télévision dans les années 1960 et 1970 va construire le sens de l'île, révéler son enracinement dans les valeurs rurales françaises, confirmer un lien et une proximité de sang avec la France fondatrice. La définition du sens de l'île d'Orléans fera surgir une source de fierté dans l'élan nationaliste poussé par la Révolution tranquille. Le lieu deviendra si significatif et si commun que l'État québécois le désignera «arrondissement historique national» en 1970.

En patrimoine architectural, l'île d'Orléans reflète toutes les époques de l'histoire de la construction domiciliaire au Québec. Les églises anciennes demeurent les monuments les plus émouvants. Il subsiste une grande quantité de maisons en pierre érigées tout à fait dans l'esprit de cette chère Normandie, des bâtiments souvent rallongés une ou deux fois pour répondre à de nouveaux besoins. C'est le principe d'addition dans la composition. Le colombage pierroté (maison Pichette de Sainte-Famille) et le bois selon différentes techniques serviront également à bâtir maison. La maison d'esprit français, celle dite de style Nouvelle-France, possède des caractéristiques bien particulières. Orientation logique, bien ancrée au sol, distribution asymétrique des ouvertures plus nombreuses côté sud, mur aveugle sur le pare-nordet, toit pentu à 50-53 degrés, lourde charpente, voilà les principaux traits externes de ces bâtisses rectangulaires chauffées par un ou plusieurs foyers. Les maisons Gourdeau de Saint-Jean ou Drouin de Sainte-Famille sont de bons exemples de ce style ancien empruntant à la France.



La maison d'esprit français.
(MRC de l'île d'Orléans)

Au XIX^e siècle, dans la tradition néoclassique, l'héritage français et des influences britanniques suscitent l'apparition de la maison typiquement québécoise. Ce

modèle original émaille de plus en plus la route de ceinture de l'île et devient la dominante dans les villages de Saint-Jean et de Saint-Laurent qui débordent l'économie agricole dans la construction navale et le pilotage sur le fleuve Saint-Laurent. La prospérité aidant et l'état de civilisation enrichi à plusieurs égards, la résidence de ce style se dégage du sol, le toit s'adoucit et s'assouplit au sommet des murs gouttereaux pour protéger une longue galerie en façade. L'enfigurage et les cheminées tout comme la mouluration s'inscrivent désormais parmi les canons d'équilibre et de symétrie de l'architecture classique. À la pierre brute crépie succède le bois structural lambrissé en bardeau, en planche à clin, ou couvert de brique blanche d'Écosse, un matériau qui sert de ballaste dans les voiliers au long cours revenus à vide d'Angleterre. Après 1880, les valeurs de l'éclectisme (le toit mansard, par exemple) vont également parvenir à l'île notamment dans de beaux et riches presbytères à Sainte-Famille et à Saint-Jean.

Parmi les très élégantes maisons de style québécois, notons les presbytères de Saint-François et de Saint-Laurent et la somptueuse maison construite par Amable Gosselin en 1853 à Saint-Laurent sur la terre ancestrale de cette lignée, restaurée dans les années 1990 par l'ingénieur Gilles Béliveau. Certains patrimoines comme ceux des Gosselin et des Pouliot à Saint-Laurent sont occupés par le même nom depuis onze ou douze générations. Le patrimoine architectural de l'île d'Orléans comprend également le magnifique Manoir Mauvide-Genest, un moulin à eau, une chalouperie...

À l'île d'Orléans, haut-lieu touristique québécois, les terres ancestrales sont bien identifiées. L'été, l'on vient de partout en Amérique et la plupart du temps ces voyageurs en quête de leurs origines repartent avec un petit pot rempli de terre, un souvenir précieux, relique de fierté et de sens...

Un pays de terroirs

L'île d'Orléans a toujours servi de jardin et de garde-manger à la capitale. Selon la tradition orale, les habitants de Sainte-Famille, le pays de la pomme, ont été les plus prospères. On les surnommait «des gros casques» parce que l'hiver, ils affichaient de beaux bonnets de fourrure, signe de leur santé financière. Les Saints-Pierrais ne jouissaient pas d'un statut aussi élégant : la commercialisation sur les marchés publics de Québec d'un fromage très odoriférant leur avait valu le surnom de «chaussons» et bien d'autres qualificatifs encore plus disgracieux. Les habitants de Saint-François se sont mérités le titre de «poireaux» parce qu'ils en font une culture intensive mais aussi parce qu'ils ne sont pas très

vite, dit-on en souriant. Les citoyens de Saint-Laurent et de Saint-Jean étaient perçus comme des «sorcières» et des «sorcières» parce qu'on les apercevait en silhouette danser la nuit sur les berges, à vider leurs pêches à la torche, en profitant des marées. Tout ce vocabulaire folklorique était lié à des pratiques agricoles et à des productions alimentaires.

Aujourd'hui, ce pays de Cocagne continue dans la même veine économique. Il faut voir l'invasion de l'île les fins de semaine, au temps des fraises et des pommes : les adeptes de l'auto-cueillette circulent pare-chocs contre pare-chocs pour venir tâter des fruits de saison. Et ce maïs de l'Île qu'on s'arrache à gros prix sur les marchés publics en août. Pommes de terre, ketchup maison, cerises de terre, herbes salées, confitures de toutes sortes, liqueurs de cassis, vins de l'île de Bacchus dans des crus étonnants, légumes variés, élevages spécialisés... pêche à la truite... Des terroirs régénérateurs dont le célèbre fromage de l'île qui revit à travers des insulaires sensibles au patrimoine vivant. Manger l'île, dans l'esprit de plusieurs, c'est communier à ses origines, c'est plonger son âme dans les racines de son histoire.

En guise de conclusion

«L'île c'est comme Chartres, c'est haut et propre, avec des neufs, des corridors et des falaises. On veut la mettre en mini-jupe and speak english», chante Félix Leclerc. On doit la résurrection de l'île d'Orléans à des centaines d'urbains qui ont traversé le pont et restauré à grands frais et avec minutie une maison ancestrale souvent dans un état de délabrement avancé. Pour la plupart, ce fut un projet de vie en couple, un coup de cœur inscrit dans l'amour et la passion du pays français, de l'héritage des inventeurs du pays québécois. La vieille maison de l'île évoque la résistance, la fierté des origines. La prodigalité de la terre et la campagne idyllique sont des valeurs ajoutées.

Aujourd'hui, l'île d'Orléans n'est plus à la mode comme tout ce qui concerne le patrimoine, l'histoire et l'identité québécoise. Entre 2004 et 2008, toute la classe économique du Québec, tous partis politiques confondus, a appuyé l'implantation farfelue d'un terminal méthanier menaçant et disgracieux juste en face de l'arrondissement historique respecté et vénéré. Il faut le faire! Pour 30 jobs! Un projet visant à servir le marché étatsunien érigé en plein territoire habité et en pleine zone agricole. La Commission des biens culturels n'a pas osé déranger la ministre de la culture et des communications, responsable du patrimoine national. Et la ministre Line Beauchamp n'a pas levé le petit doigt pour défendre son arrondissement historique dont ce projet venait gâcher le paysage. La Commission de protection du territoire agricole s'est tenue

debout et a refusé cette invasion barbare invoquant, avec raison, la Loi de protection du territoire agricole. Les Libéraux au pouvoir ont alors passé un décret pour contourner la loi. L'invasion a été dénoncée par le service de santé communautaire; même fin de non-recevoir. Tout cela poussant incontestablement la dégradation du plus important arrondissement historique des francophones d'Amérique.

A-t-on appris, 60 ans plus tard, du désastre environnemental et patrimonial du port industriel de Marghera tout près de Venise? Non! Et ces mêmes administrateurs publics viennent de nous servir un réchauffé de la vieille Loi des Biens culturels en intégrant la protection des paysages mais en insistant bien du même coup que cette protection ne s'applique pas à l'île d'Orléans ni au désastreux projet Rabaska. On attendait une Politique du patrimoine; on nous sert un *side dish*, si vous me passez l'expression, bien peu engageant. La mode est au multiculturalisme. Dans le cadre des festivités du 400^e anniversaire de Québec, et, contrairement à ce qui s'était passé en 1908, tout ce qui concernait nos liens privilégiés avec la France provinciale a été gommé du programme. Partout les couleurs nationales et celles de la cité de Champlain ont été exclues du pavoisement officiel de la commémoration. Connaissez-vous un pays ou un État qui cacherait ses grands symboles au moment d'une aussi intense célébration? Malgré les attentes et les promesses, l'île d'Orléans, les familles souches, les racines françaises ont été reléguées aux oubliettes. Comment voulez-vous protéger le patrimoine, les patrimoines dans un tel contexte d'acculturation, dans ce déracinement bien planifié? La «chaletisation», l'occupation systématique des berges, la «bungalowisation» galopante et bien d'autres agressions pressenties par le poète ne reçoivent pas l'attention suffisante d'une législation tiède, malgré des efforts certains d'une poignée d'irréductibles. Mais ce qui a été protégé au fil du dernier demi-siècle d'histoire témoigne avec force!

Michel Lessard, historien
Professeur associé
Université du Québec à Montréal
Le 27 juin, 2010



COURRIER DES MEMBRES

... en provenance de Montréal

« Je tiens à vous remercier pour la journée de dimanche à Contrecoeur. C'était notre première participation à une activité en temps que nouveaux membres. Cette visite était très inspirante. C'est agréable de discuter avec des gens aussi passionnés de restauration que nous. Merci !»

Hugette St-Pierre, Montréal.

... en provenance de l'Île d'Orléans

« En septembre dernier, nous avons assisté à notre premier congrès de l'APMAQ. C'était à l'île d'Orléans. [...] D'abord un peu de mise en contexte. Nous avons été membres pendant quelques années, mais pour des raisons d'oubli ou dont nous ne nous souvenons pas, nous n'avions tout simplement pas renouvelé notre abonnement à l'échéance. Or, quand nous avons appris — par notre journal communautaire *Autour de l'île* — que vous veniez à l'île pour le congrès on s'est dit, quelle belle occasion de renouer [...], de mieux connaître l'Association en étant en contact réel avec ses principaux artisans. Afin de savoir si cela nous intéresse assez pour nous y investir un peu plus... L'occasion était belle. Toutefois, lorsqu'on travaille, la retraite n'étant pas encore arrivée, le revers de la médaille, c'est que dans notre chère île, à l'automne, toutes nos fins de semaine sont occupées à ramasser nos pommes, nos prunes et nos poires, à faire du jus, de la compote et des confitures pour la saison froide, à ramasser les feuilles, à fermer le potager, etc. Ainsi, nous ne disposons pas du temps nécessaire pour assister à tous les volets du congrès. Nous nous sommes donc inscrits aux choses sérieuses — car c'est dans ces moments qu'on prend le pouls et qu'on saisit le climat d'une organisation, soit les conférences (vendredi soir et samedi matin) et l'assemblée annuelle (dimanche matin), de même qu'au lunch du dimanche où nous avons eu l'occasion, pour la première fois, de vraiment jaser avec d'autres membres.

Quel est notre constat, notre conclusion, à titre de nouveaux membres qui assistent à leur premier congrès ? He bien ! Vous nous avez tout simplement

charmés ! Une ambiance de travail efficace mais très cordiale où le respect des uns et des autres domine l'atmosphère. Le sentiment que les gens qui sont membres depuis longtemps ont développé des relations chaleureuses, stimulantes, agréables, de véritables amitiés pouvait-on sentir. Des sujets, défis et enjeux importants qui méritent vraiment qu'on s'y attarde et s'en occupe. Des dirigeants bénévoles passionnés, engagés, avec beaucoup de classe, qui dépensent temps et énergie pour la survie et le succès de l'Association et dont nous pouvons être fiers. Un président qui s'exprime clairement et avec doigté dans un français impeccable. Et plusieurs autres choses encore. Tout ça pour vous dire combien nous avons apprécié notre premier congrès, malgré notre participation limitée. La prochaine fois, dans un autre milieu, loin de nos affaires quotidiennes, nous en profiterons encore plus, nous en sommes convaincus.

Nous souhaitons que ce petit mot puisse convaincre d'autres membres qui n'ont jamais assisté au congrès d'y venir pour réaliser jusqu'à quel point cela fait une différence dans la construction du sentiment d'appartenance à cette belle Association. Vous nous avez donné le goût de participer davantage et la présence au congrès y est sûrement pour beaucoup. Progressivement, au fil du temps qui se libérera, soyez assurés que nous investirons davantage de temps et d'énergie pour cette belle organisation et la cause qu'elle défend. Attendez de nos nouvelles pour bientôt. Merci de nous avoir fait vivre cette magnifique expérience intellectuelle et humaine.

Marcel Barthe et Liette Roy, Ile-d'Orléans»



Maison Gourdeau à l'heure des visites.
(Photo: Jean-Paul Martel)



1840

La maison Nadon

Vicky Hamel et Marc-André Melançon

Quel élan de folie pour une vieille maison, diront certains !

De notre point de vue, nous aurions plutôt tendance à dire qu'il nous a suffi d'une vision déterminée accentuée de passion !!! Le besoin de rendre vie à un bâtiment rempli d'histoire, nous le possédions déjà à l'âge de notre tendre jeunesse ! Que de dimanches, nous avons parcouru les routes en admirant, en observant et en rêvant au bon jour où, nous aussi, nous pourrions ajouter notre grain de sel à une maison ancienne.

C'est en 2001 que nous avons acquis cette maison — la maison Nadon — sise boulevard Sainte-Rose à l'île Jésus. Dès notre première visite, le constat était fait. Cette demeure, autrefois la fierté d'une famille attentionnée, n'était désormais qu'un semblant de jadis, un amas de matériaux sans fondement architectural, on irait même jusqu'à dire, un petit rien sans âme.

Au fil des ans, la maison avait subi les atteintes de la modernisation détruisant presque tous ses éléments architecturaux. D'un premier regard, l'état général n'avait rien de flatteur : les plafonds recouverts de *masonite*, des trous dans les planchers, l'état lamentable des murs de pierres en plus des cloisons irrégulières en gypse. L'extérieur était recouvert d'un ciment travaillé donnant l'illusion d'une fausse brique. Datant de plusieurs années, la toiture était revêtue de bardeaux d'asphalte qui tourbillonnaient au gré des vents. Les cheminées en état de détérioration avancé laissaient tomber des morceaux sans crier gare. Mais la maison laissait entrevoir des murs de pierres, des poutres, des planchers d'époque. Et c'était assez pour nous convaincre que l'aventure devait commencer !

Nous étions au début de la vingtaine, avec un budget limité, quand nous avons entamé un parcours de dix ans de travaux, de recherches d'archives, mais surtout d'apprentissage du passé. Tout en élevant deux petites filles à l'époque, nous y avons mis tous nos passe-temps. Habitant les lieux dès le début, notre chantier de passion était aussi notre environnement quotidien. Nous avons vécu entre les planches appuyées ici et là, des bouts de murs arrachés, etc. Il faut même dire que durant notre premier hiver, les pantoufles de laine et nos manteaux étaient de mise à l'intérieur.

Malgré tout, c'est de bonne humeur que nous nous attaquons aux étapes prioritaires, soit le curetage complet de la maison et l'analyse des traces du passé. L'idée était très simple pour nous : rendre à ce bâtiment son état d'origine dans une formule respectant les méthodes de construction d'autrefois.

Toutes les décisions devaient être fondées sur nos découvertes, comme le rouge appliqué sur les boiseries extérieures découvert en grattant un montant, le jaune des plafonds et le vert des armoires, couleurs utilisées jadis.

Rien n'a été laissé à l'aveuglette pour redonner à cette demeure l'aspect qu'elle mérite !

Environ quatre ans de travaux de survie, même de première nécessité pour réparer les planchers, restaurer les murs de pierres, refaire l'électricité et changer la plomberie. Par la suite, nous sommes passés à une autre étape, soit l'amélioration des cloisons et le réaménagement de la salle de bain. Refaire la toiture en tôle à joint debout, restaurer les cheminées

intérieures et extérieures, relocaliser l'escalier, faire le curetage du premier grenier et ainsi de suite durant cinq ans. Pour en arriver à la finition, c'est-à-dire au moment où nous nous disions, enfin appliquer la laitance sur le crépi, poser les «cadres» et d'autres accessoires. Et, c'est en chauffant le foyer que nous réalisons que la poussière est histoire du passé...

Selon nos découvertes, cette maison — dite JUMELÉE / type de maison très répandu à l'île Jésus — se doit de conserver sa symétrie en façade, avec deux fenêtres et deux portes. C'est pourquoi nous avons conservé les ouvertures d'origine. Elle est désignée par la ville de Laval, BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL. Donc, cette maison n'est pas protégée par le Ministère de la culture.

Comme elle était à l'abandon, son histoire coulait avec elle vers l'effacement d'une quelconque appartenance. Il nous a fallu entreprendre des recherches pour reconstituer les principaux éléments historiques attribués à cette demeure. C'est aux archives nationales du Québec à Montréal que nous avons fait de magnifiques découvertes, établi la chaîne des titres de la concession de la terre en 1768 jusqu'à nous en 2001. Nous avons aussi fait l'arbre généalogique de ses bâtisseurs, preuves à l'appui et, avec l'aide d'un ami archiviste, nous avons fait la transcription de plusieurs documents d'archives afin de reconstituer les lieux et l'histoire de la maison le plus précisément possible. Des heures de plaisir !! Nous sommes allés au Séminaire de Québec pour découvrir les papiers originaux de la concession de la terre. Mémorable expérience !

Après une expertise en dendrochronologie, nous avons pu certifier que la maison de pierre fut bâtie en 1840 par Noël Nadon, fils héritier d'Amable Nadon, sur un vaste lot agricole bordant la rivière des Mille-Îles. Jusqu'en 1896, les Nadon se succédèrent dans la maison qui, par la suite, fut habitée par d'autres familles. Dès les années 1950, la terre agricole fut en grande partie subdivisée et toutes les dépendances détruites, ne laissant à la demeure qu'un modeste terrain.

Et c'est là qu'avec fierté nous vivons avec nos trois filles la passion d'une autre époque !

Le paysage que nous regardons est celui que nous créons. (Vicky Hamel)



2001



2010

PREMIER FORUM PATRIMOINE ET ÉNERGIE

Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) a tenu à Québec, le 14 octobre 2010, le 1^{er} Forum Patrimoine et énergie. Cette réunion était organisée dans le cadre d'un programme de coopération franco-québécoise. Des exposés ont été présentés par Rénoclimat, Hydro-Québec, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de France. L'objectif du forum était de permettre aux acteurs du patrimoine québécois et aux organismes responsables des programmes d'efficacité énergétique au Québec d'échanger sur la recherche d'une efficacité énergétique qui ne compromette pas la préservation du bâti ancien. L'APMAQ y était représentée par Clément Locat et Louis Patenaude.

Carnets de Brome Missisquoi. Esquisses du patrimoine.

MRC Brome Missisquoi, 2007. Rédaction Monique Vermette, illustrations Stéphane Lemardelé et Monique Vermette.



Découvrez l'Estrie et savourez ce document de 50 pages écrit et illustré magnifiquement. Une conception graphique impeccable en rend la consultation des plus agréables. Ce voyage fabuleux à la recherche du patrimoine passe entre autres, par le moulin de Frelighsburg — restauré comme on le sait par la famille Demers, membre de l'APMAQ, le magasin général de Saint-Armand et sa galerie haute en saillie d'angle, l'église Marie-Médiatrice de Brigham et son pont Balthazar (1932), la grange octogonale de Walbridge, l'école no 5 du rang Campbell de Farnham puis, celle de Mystic. Le train siffle et la cloche sonne. On peut entendre tout ça comme on peut observer qu'à Notre-Dame-de-Stanbridge, on est à la limite des cantons et des seigneuries. Au 19^e siècle, une partie du territoire actuel de la municipalité appartenait à la seigneurie de Sabrevois. Son église rappelle celles du Québec seigneurial tout comme cette maison au toit à égout retroussé. Il paraît que c'est en compagnie de Fabien Poirier que l'équipe de rédaction de ces Carnets a fait la visite du secteur. «Cet homme est un passionné des maisons anciennes, peut-on lire en page 26. Non seulement il peut en parler,

mais il sait les démonter et les remonter. À l'affût des maisons en danger, il les repère et il leur trouve une terre d'accueil.» Grâce à lui, on découvre donc de nombreux détails de corniches et de galeries comme les fenêtres en cœur d'une maison de 1865.

Les Carnets de Brome-Missisquoi sont en vente au coût de 6,00 \$ (TPS incluse).

On les trouve dans les bureaux d'information touristique de la MRC du comté, dans quelques librairies de même que dans plusieurs boutiques de la région. On peut aussi les commander directement sur le site Internet www.brome-missisquoi.ca, choisir MRC Brome-Missisquoi / Culture et Patrimoine / Les Carnets de Brome-Missisquoi.

Ma bibliothèque

Par Agathe Lafortune

FONDATION MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC

La *Fondation maisons anciennes du Québec*, fondée en 2002, a pour mission de soutenir des actions de sauvegarde et de mise en valeur de maisons québécoises ouvertes au grand public à des fins éducatives et d'appuyer des initiatives visant le développement des connaissances concernant le patrimoine architectural ancien et ce, principalement chez les jeunes. Les membres de l'APMAQ qui désirent devenir membres de la Fondation pour l'année 2010-2011 peuvent faire parvenir à l'Écomusée du fier monde la somme de 20\$ pour les frais d'adhésion ainsi que tout autre montant à titre de don en précisant si un reçu d'impôt est désiré.

L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT 2010

L'activité de financement au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*, qui a eu lieu lors du congrès de l'APMAQ à l'île d'Orléans, a rapporté un montant supérieur à tous ceux récoltés au cours des huit années passées, soit 3939\$. Ce montant se répartit ainsi: enchères silencieuses de livres (1372,50\$), enchères animées (1966,50\$), panier comprenant Champagne et produits de l'Île (600\$).

Grand merci aux personnes qui ont fait don d'objets, à celles qui ont participé aux enchères ou qui m'ont aidé (avant, pendant et après) dans la réalisation de cette activité mémorable, aux maîtres priseurs Robert Bergeron et Jean-François Savard, ainsi qu'aux nombreux commanditaires dont la grande majorité avait pignon sur l'Île, commanditaires sollicités par Claire Pageau et Jean-François Savard.

Réal Béland

VISITE À SAINTE-CLAIRE DE BELLECHASSE

Monique Marceau

Comme c'est souvent le cas, la visite qui eut lieu à Saint-Claire le 25 juillet débuta à l'église paroissiale fièrement campée entre un parc, un cimetière et la rivière Etchemin. «La place de l'église demeure le cœur du village. Le parc en l'honneur d'Eugène Prévost, la place du Dr J.A.N. Chabot et le monument du Chanoine Joseph Honoré Fréchette situé à l'entrée du cimetière, constituent un mémorial à ces trois personnes qui ont profondément marqué la première partie du XXe siècle, influençant le développement de la paroisse de Sainte-Claire.»¹ Parmi les discours d'accueil, la conférence sur l'histoire civile et religieuse de la seigneurie de Dorchester prononcée par Yvan Deblois, historien et «petit gars de la place», en impressionna plus d'un. Puis, suivirent les visites de quatre maisons ancestrales d'architecture différente. De la typique petite maison de colon en plein cœur du village à la maison voisine, l'impressionnante maison-musée d'influence victorienne du Dr Chabot, médecin de campagne renommé de cette époque, fut sans nul doute le clou de la visite. Non loin de là, rue Principale, cachée derrière une haie de cèdres touffus, les propriétaires d'une jolie villa de style anglo-normand attendaient notre arrivée. Un anneau de fer incrusté dans un des mélèzes centenaires du jardin permettrait encore d'y attacher son cheval! Enfin, un tour à la campagne s'imposait pour voir la maison de ferme typiquement québécoise de madame Lemay, entourée de ses dépendances originales; cette dernière visite clôturait la journée sur une note des plus ensoleillée.

1. *Circuit du patrimoine. Village de Sainte-Claire, 199, p.8.*

VISITE DU VIEUX BOUCHERVILLE ET DE CONTRECOEUR

Anita Caron

Au cours de l'été 2010, plus d'une centaine de membres de l'APMAQ ont eu l'occasion de découvrir le patrimoine du Vieux-Boucherville et celui de la municipalité de Contrecoeur. La visite du Vieux-Boucherville, qui a eu lieu le 13 juin, a été organisée par Andrée Bossé avec la collaboration de Suzanne Gibeau Carignan, présidente de la Société d'histoire des Îles-Percées et de Madeleine Quéval, conseillère municipale responsable du dossier Loisirs, Culture et Patrimoine. Elle a permis, entre autres, de constater l'état remarquable de conservation de la Place de l'église, de l'ancien village, du Manoir et de nombreux sites patrimoniaux. Elle a également mis en évidence la qualité du travail effectué par les citoyens et par les élus pour assurer la mise en valeur de lieux significatifs d'événements qui ont marqué une histoire de plus de trois cents ans.

La visite à Contrecoeur organisée le 15 août par Monik Grenier avec la collaboration de Benoît Simard de la Division des loisirs et de la culture et de Suzanne Parmentier de la Société d'histoire du Haut-Saint-Laurent a été l'occasion d'apprécier les efforts de la communauté locale en vue de la mise en valeur d'un riche patrimoine dont l'église de la Sainte-Trinité remarquable par ses sculptures de bois, le moulin banal de 1742 toujours accessible pour des visites commentées, la Maison Lenoblet-du-Plessis actuellement centre d'interprétation de l'histoire de Contrecoeur et lieu d'animation culturelle, les maisons Bonin, Lacroix et Renaud soigneusement restaurées par leurs propriétaires.

Merci à Marie Ferland-Gagnon

Au nom des membres, le Conseil d'administration adresse ses remerciements à Marie Ferland-Gagnon qui, de mai 2008 à septembre 2010, a assumé, avec compétence et enthousiasme, la coordination des activités de l'APMAQ. Cette contribution a été précieuse pour l'Association qui a pu bénéficier de services essentiels à sa vitalité et à son développement. Nos vœux de succès accompagnent Marie dans les études qu'elle a entreprises.



(Le groupe des 82 visiteurs) (Photo : Denis Desmarais)

Conférence, patrimoine architectural à St-Roch-de-l'Achigan

La Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan présentait le 29 octobre dernier une conférence sur le patrimoine architectural local. La Société d'histoire a réalisé, au cours de dernières années, un inventaire des bâtiments patrimoniaux de la municipalité construits avant 1945. Plus de deux cents bâtiments ont ainsi été relevés, photographiés, documentés dans certains cas, et classés selon sept types architecturaux. La conférence, présentée par un membre de l'APMAQ, Clément Locat, a mis en évidence les éléments marquants de ce patrimoine en relation avec l'évolution des pratiques architecturales au Québec. Quelques données sur la restauration des maisons anciennes complétaient la présentation. Plus de 75 personnes ont assisté à cette conférence.

« Run » de lait Une exposition sur le parcours d'une bouteille de lait

L'Écomusée du fier monde invite à suivre le parcours d'une bouteille de lait, de l'usine à la cuisine, et à entrer dans ce qu'a été le quotidien des laitiers montréalais de la fin du 19^e siècle aux années 1960. L'exposition, qui a débuté le 15 octobre 2010, se poursuit jusqu'au 6 mars 2011. Elle présente des documents, photographies et objets obtenus auprès d'une vingtaine de laitiers et d'employés d'usine. Elle s'appuie sur une vaste recherche inédite de l'historienne Joanne Burgess, réalisée en collaboration avec l'Écomusée du fier monde.

On peut visiter l'exposition au 2050, rue Amherst à Montréal de 11 heures à 20 heures, le mercredi, de 9 heures 30 à 16 heures le jeudi et vendredi et de 10 heures 30 à 17 heures le dimanche.

Pour information : 514 528-8444 ecomusee.qc.ca



Jury 2010



Le jury des prix de l'APMAQ 2010.
(Photo : Chantal Beauregard)

Clermont Bourget, nouveau président des Éditions Continuité

Clermont Bourget, titulaire du Prix Robert-Lionel-Séguin en 2005 et coordonnateur du réseau Villes et d'art et de patrimoine au cours des onze dernières années, vient d'être désigné comme président des Éditions Continuité et de leur magazine. Urbaniste de profession et passionné de patrimoine tant industriel que mobilier, sa contribution sera certainement fort appréciée du personnel des Éditions et des lecteurs des publications.

Colloque, «Patrimoine bâti, un outil de développement»

Sous le thème « Patrimoine bâti, un outil de développement », Culture Lanaudière organisait le 4 novembre dernier un colloque qui a eu lieu à Terrebonne et réunissant environ quatre-vingt-dix intervenants régionaux passionnés de patrimoine. La rencontre visait à amorcer une réflexion sur la situation du patrimoine dans Lanaudière et à développer les outils à privilégier pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. D'excellents conférenciers ont réussi à communiquer leur passion aux participants: Gérard Beudet de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, François Varin de Rues Principales, Marie Sénécal Tremblay d'Héritage Montréal de même que Gilles Proulx. Clément Locat, membre de l'QPMAQ, a participé à l'organisation de ce colloque. Il a été également un des quatre conférenciers. Il a parlé des réussites en sauvegarde du patrimoine bâti dans différents milieux.

Contributions de l'arrondissement d'Outremont à la conservation du patrimoine

Dans son bulletin d'automne 2010, l'arrondissement d'Outremont invite les citoyens à participer au choix de vocations de deux sites : la maison McFarlane, située à l'angle des avenues Rockland et Lajoie, et l'Îlot Saint-Viateur compris entre les avenues Saint-Just et Saint-Viateur. Deux comités dédiés et limités dans le temps seront formés à cet effet. Le premier aura pour mandat de trouver une vocation culturelle et communautaire pour la maison McFarlane alors que le deuxième se penchera sur l'établissement d'un pôle culturel dans l'Îlot Saint-Viateur.

Dans le même bulletin, l'arrondissement informe les propriétaires de bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial à faire appel au **Programme d'aide à la restauration** pour des travaux concernant l'extérieur des bâtiments : maçonnerie, portes, fenêtres, corniches, à la condition que le coût minimal de restauration soit de 5,000 \$ pour tout bâtiment construit avant 1975 et que les travaux ne soient pas déjà commencés. À ce jour, 87 citoyens ont bénéficié de ce programme et des subventions de 750,000 \$ ont été remises afin de protéger le patrimoine d'Outremont.

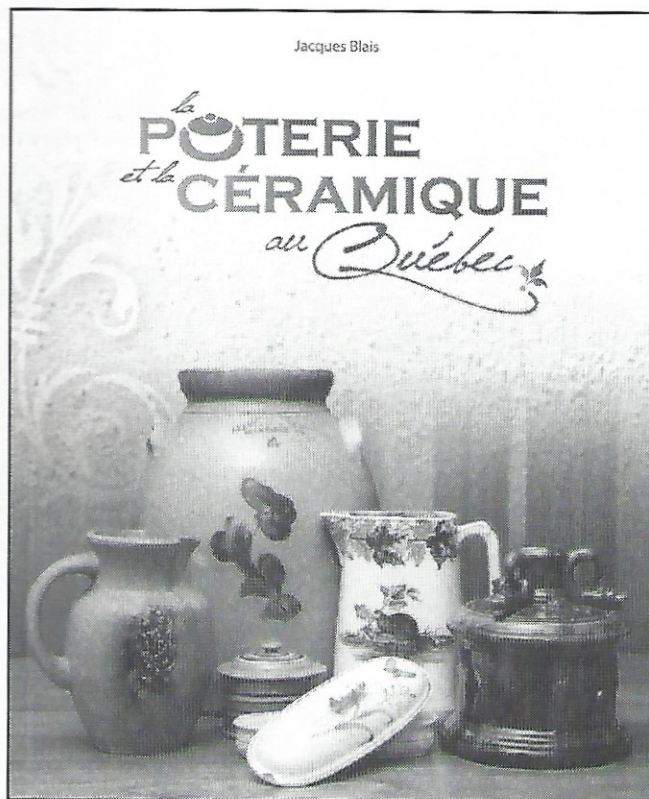
Programme d'aide à la restauration

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/prog_aide_restauracion.pdf

Fonds du
patrimoine
culturel
québécois

Pour informations sur la clientèle admissible au **Fonds du patrimoine culturel québécois**, les biens admissibles, le montant de la subvention et les règles de présentation d'une demande :

<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2290>



Un membre de l'APMAQ, Jacques Blais, a organisé en 2009 une exposition sur la poterie et la céramique qui a eu lieu au Centre d'exposition de la Côte-de-Beaupré. Louise Chamard et Robert Bergeron ont également participé à cette exposition.

— Plus d'information dans un prochain numéro de *La Lucarne*.

À l'Abri
du temps

Éléments
de restauration
artisanale :

- portes
- fenêtres
- etc

2525, rue Watt, porte 13,
Québec (Québec) G1P 3T2
info@alabridutemps.com
418 650-2513



u service des
ANCESTRALES
Maisons Anciennes et d'apparence ancienne

André Chiasson

Agent immobilier affilié

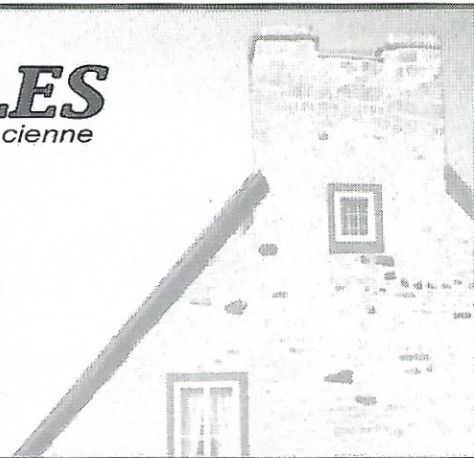
ROYAL LEPAGE

Inter-Québec

COURTIER IMMOBILIER AGRÉE
Franchisé indépendant et autonome de Royal LePage

(418) 622-7537

achiasson@andrechiasson.com
www.andrechiasson.com



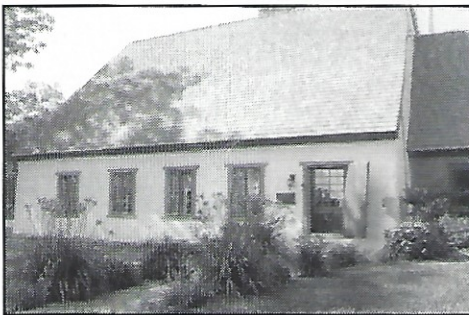
**BEAUMONT
MAISON MOLLEUR
Dit-LALLEMAND**
Autre nom : Maison Trudel

La maison Molleur-Dit-Lallemand, construite en 1720, classée comme monument historique le 25 mars 1970 reste un des plus beaux exemples de l'architecture domestique rurale du XVIIIe siècle, dans le type en pavillon. Cette résidence est l'une des plus anciennes maisons rurales subsistant au Québec.

Une maison ancienne d'une grande intégrité, elle est située sur un vaste terrain et entourée de plusieurs grands arbres et de fleurs sauvages. Structure en pièce sur pièce de pin, isolée avec de l'étope sèche dans les interstices; les murs sont recouverts de crépi, supportés par un picotis de chevillettes. L'extérieur est recouvert de planches verticales, la toiture haute est recouverte de bardeaux de cèdre et couronnée de deux épis.

Cette maison est caractéristique de la région de Québec au début du 18e siècle et se distingue par sa grande cheminée centrale en pierre et son rez-de-chaussée au ras du sol. Un vaste grenier habitable avec une magnifique charpente dont plusieurs croix de St-André.

PRIX : 895,000.00



**CAP-SANTÉ
MAISON MARCOTTE**

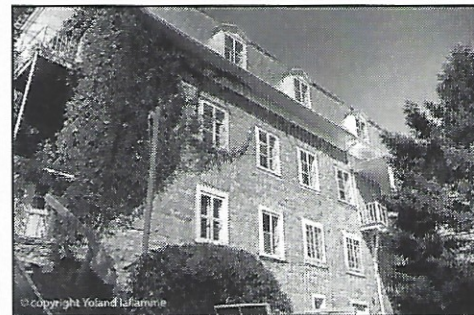
Une architecture domestique d'esprit français du XVIIIe siècle. Cette maison aurait été élevée par Jean-François dit Petit Jean Marcot. Le carré est en pierre des champs.

Il n'y a aucune lucarne dans l'un ou l'autre versant, l'étage des combles servant traditionnellement de grenier.

Ce qui reste le plus impressionnant, quelque chose d'inoubliable, c'est lorsqu'on atteint l'étage des combles. Essayez de vous imaginer ce très vaste espace vide de 23' 7" de hauteur en son centre (2 étages de hauteur) éclairé par deux fenêtres, l'une de format réduit, aux murs de pignon. On a véritablement l'impression de pénétrer dans une chapelle.

4 chambres à coucher et une vue sur le fleuve.

PRIX : \$599,000.00



**NEUVILLE
MAISON LOUIS-BERNARD**
Autre nom : Maison Angers

La maison Louis-Bernard, classée en 1964, est une habitation en pierre, de plan rectangulaire et construite vers 1806. Elle est implantée à flanc de coteau et, en raison de la dénivellation, présente deux étages en façade et trois à l'arrière. La désignation comprend aussi le terrain. La maison Louis-Bernard est située dans le noyau villageois de la municipalité de Neuville.

La valeur patrimoniale de la maison Louis-Bernard réside dans son intérêt architectural. Construite vers 1806 et modifiée substantiellement par la suite, la résidence de moellons possède plusieurs caractéristiques de la maison d'inspiration française, dont le corps de logis bas et peu dégagé du sol à l'avant et la disposition asymétrique mais régulière des ouvertures. L'élévation est de deux étages en façade et de trois étages à l'arrière, ce qui illustre le souci des constructeurs de Neuville de tirer profit du relief accidenté de manière à économiser temps et matériaux. Vers 1880, le carré original est agrandi du côté est par une allonge en bois. L'ensemble est coiffé d'un toit mansardé à croupes et à deux brisis, sous l'influence du style Second Empire.

PRIX : \$450,000.00

CETTE SUBERBE ANCESTRALE, ENTIÈREMENT RESTAURÉE,
SISE À St-CHARLES-SUR-RICHELIEU, VOUS ATTEND.
COUP DE CŒUR ASSURÉ!



Répertoriée comme la maison Morissette (circa 1830), sur un grand terrain bordé par le Richelieu. Vue splendide et couchers de soleil sur la rivière. Piscine creusée. Quai pour bateaux permis.

Pièces sur pièces, deux immenses foyers de pierre, remarquables poutres apparentes et planchers d'origine en pin. Fenestration abondante.

À 7.5 km de l'A-20, près du train de banlieue et à 20 min. du pont tunnel.

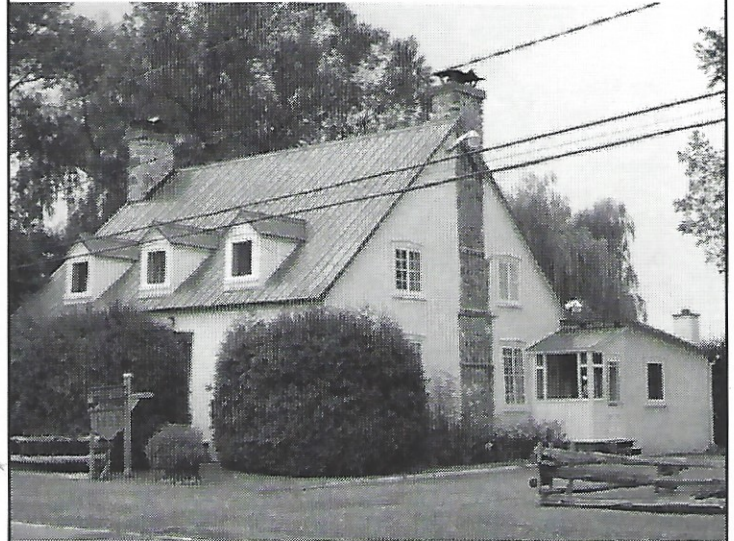
Unique et rare! 489 000 \$

Voyez les 22 photos à www.duproprio.com/198005.

Appelez-nous au: 514-891-7997

Sise DIRECTEMENT AU BORD
DU MAJESTUEUX FLEUVE ST-LAURENT
à VERCHÈRES

voici une BEAUTÉ ANCESTRALE AU CHARME D'AUTREFOIS
construite en 1707 qui saura plaire aux plus fins connaisseurs.



Cette vaste propriété de 48' X 34', pièce sur pièce, ses deux foyers de pierres (en chicane), ses 4 c.a.c., poss. de 5. et son superbe terrain de 47,251 pi. ca., (en plus 1 bâtiment et un hangar) fera l'envie à tout amoureux d'histoire. Voir # MLS: 8414163.

En prime: PAQUEBOTS & COUCHERS de soleil sont au R.V.
Unique et rare! 579 000\$

MARIE-FRANCE TREMBLAY, Courtier immobilier
(514) 326-5667

Groupe SUTTON/accès, Agence immobilière agréée

HAVRE DE PAIX (1730) Verchères avec vue sur le fleuve



Lorraine Blain

Courtier immobilier agréé

RE/MAX Signature L.B.

Agence immobilière

633, Bl. Armand Frappier suite 102

Sainte-Julie (QC)

J3E 3R3

Téléphone : (450) 922-7777

Sans frais : 1-866-922-7779

Propriété paradisiaque datant de l'époque de la Nouvelle-France. Soigneusement entretenue par des artisans spécialisés, elle a conservé son intégrité architecturale et son charme d'antan avec ses planchers de madriers de pin, ses murs de crépi et ses boiseries rabotées à la main ou équarries à la hache. Les poutres et les moulures de chacune des pièces ont été finies à la caséine, un procédé garantissant la durée de vie. La plupart des portes intérieures de la maison sont d'origine. La cour est un véritable éden : étang filtré permettant la baignade, jardin d'eau et cascade. Une maison de thé trône au milieu de ce jardin de vivaces et de grands arbres assurant intimité et fraîcheur.

399 900\$

MLS 8419231

Plaques d'identification APMAQ



Pour marquer votre adhésion à l'APMAQ et
l'afficher fièrement.

Procurez-vous une plaque en céramique réalisée
par les artisans de l'Atelier tour à tour :
Dominique Didier et Pierre Bolduc.

Prix : 185, \$

Pour information concernant les modalités de
livraison : Réal Béland.

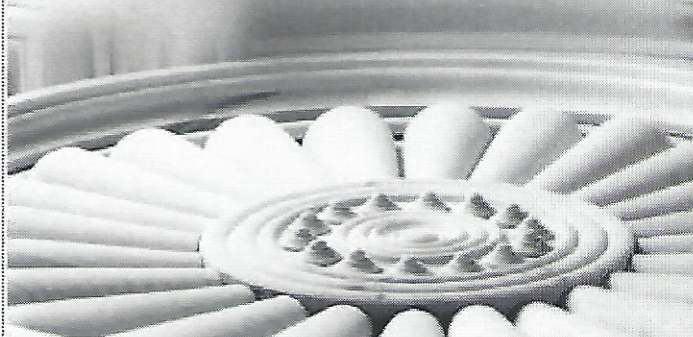
Téléphone : (450) 661-2949

Courriel : drbeland@videotron.ca

Atelier L'ÉTABLI Ébénisterie

L'ÉBÉNISTERIE AU SERVICE DU PATRIMOINE

Nous possédons les outils, le savoir-faire, le
professionnalisme et ce qu'il faut de passion
pour créer ou reproduire toutes vos boiseries
ornementales, intérieures ou extérieures.



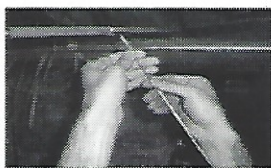
Prix de l'artisan Opération patrimoine architectural de Montréal 2006

T. 514.270.0115 | 2050, rue Dandurand, local 409
Montréal (QC) H2G 1Y9

www.atelier-letabli.ca

Vous voulez connaître la date de construction de votre maison ancestrale ?

En utilisant la
dendrochronologie,
nous pouvons dater
maisons ancestrales et
de toutes structures de
bois à l'année près.



Contactez-nous!
www.dendrolab.ca
info@dendrolab.ca
418 736-8331

DENDR©lab

Experts en datation de bois
par dendrochronologie

Maison à vendre située à Le Gardeur

Ancestrale (19^e s.) sise en face de la rivière L'Assomption
avec vue directe sur l'eau.

Grande galerie extérieure de style bistro.
15,000 pi. carrés incluant grange / entrepôt.
Rénovations soignées faites par ébéniste.

Tél. : Sylvie Toupin (450) 657-8334.

<http://duproprio.com/maison-a-vendre-le-gardeur-quebec-204990>

duproprio.com # 204990 maison 041.jpg



Maison de pièces sur pièces à donner.

Située à Saint-Roch-de-L'Achigan, elle doit être déplacée prochainement.

Pour info : 514. 915-5449

Ebénisterie Pelletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890



Balcons,
portes, fenêtres
et projets spéciaux.

Récipiendaire du
*Prix de l'artisan de
l'Opération patrimoine
architectural de
Montréal 2010.*



450-793-4550

www.ebenisteriepelletieretfils.com



**LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.**

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) 661-9737 Site Internet :
tole-bec.com

Ferblantiers - couvreurs



j.corbeiletfiles@hotmail.com

Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Poêle à vendre

**Poêle Bélanger à 3 ponts. Un vrai bijou datant
d'environ 1875. Très rare et fonctionnel.**

**On peut le voir sur Lespac ou Kijiji. Un rêve
pour les propriétaires d'ancestrales.**

Prix à discuter.

Courriel: jean.guy.leclerc@sympatico.ca

COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier
(bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Prix de l'APMAQ 2011 - Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * un *curriculum* de la personne dont la candidature est proposée;
- * une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- * un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe;
- * une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005, dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne.

Éligibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également présenter la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- * Respect du style du bâtiment;
- * Choix des matériaux;
- * Souci des éléments caractéristiques;
- * Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- * Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.
- * Pour faciliter l'élaboration du dossier, on trouvera ci-joint un *Guide de présentation des candidatures*.

Jury * Un jury de trois personnes provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Il étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **30 avril** de l'année en cours.

Présentation des prix : Les prix seront présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net

Site web : www.maisons-anciennes.qc.ca

Renseignements : Marie Ferland-Gagnon (514) 528-8444

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault, Austin Reed (2008) Christine Desbiens et Félix-André Têtu (2009), Vicky Hamel et Marc-André Melançon (2010)